

Travail de fin d'études: "La libération conditionnelle face à l'opinion publique wallonne".

Auteur : Moyse, Sarah

Promoteur(s) : Garcet, Serge

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie, à finalité spécialisée

Année académique : 2017-2018

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/5316>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Annexes

Annexe I : Articles de loi

Article 25 de la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine.

" La libération conditionnelle est octroyée à tout condamné à une ou plusieurs peines privatives de liberté dont la partie à exécuter s'élève à plus de trois ans, pour autant que le condamné ait :

- a) soit, subi un tiers de ces peines, sous réserve de l'application des articles 195, alinéa 4, ou 344, alinéa 4, du Code d'instruction criminelle ;
- b) soit, si le jugement ou l'arrêt de la condamnation a constaté que le condamné se trouvait en état de récidive, subi les deux tiers de ces peines, sans que la durée des peines déjà subies excède quatorze ans, sous réserve de l'application des articles 195, alinéa 4, ou 344, alinéa 4, du Code d'instruction criminelle ;
- c) soit, en cas de condamnation à une peine correctionnelle de trente ans à quarante ans d'emprisonnement, à une réclusion de trente ans ou plus ou à une réclusion à perpétuité, subi quinze ans de cette peine, sous réserve de l'application des articles 195, alinéa 4, ou 344, alinéa 4, du Code d'instruction criminelle ;
- d) soit, en cas de condamnation à une peine correctionnelle de trente ans à quarante ans d'emprisonnement, à une réclusion de trente ans ou plus à une réclusion à perpétuité et si la motivation du jugement ou de l'arrêt fait apparaître qu'il avait précédemment été condamné à une peine correctionnelle d'au moins trois ans d'emprisonnement ferme pour des faits visés
 - aux articles 102, 103, alinéa 2, 106, 107, 108, 136bis à 136septies, 137, 138, 140, 141, 146, 147, 278, alinéa 2, 279, 279bis, 280, 3° à 8°, 323, 324, 324ter, 327, alinéa 1er, 330bis, 331bis, 337, 347bis, §§ 2 à 4, 348, 349, alinéa 2, 352, 371/1, 372, 373, 375, 376, 377, 377bis, 377ter, 377quater, 379, 380, 381, 383bis, §§ 1er et 3, 385, alinéa 2, 386, alinéa 2, 393 à 397, 399, alinéa 2, 400 à 405, 405bis, 3° à 11°, 405ter, 405quater, 406, alinéa 1er, 407 à 410ter, 417ter, 417quater, 423, 425, 427 à 430, 433, 433ter à 433duodecimes, 435 à 438bis, 442quater, §§ 2 et 3, 454 à 456, 470, 471, septième membre de phrase de l'énumération, 472 à 475, 477sexies, § 2, 488bis, § 2, 1°, et § 3, 518, 531, 532 et 532bis du Code pénal;
 - aux articles 77bis à 77quinquies de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers;
 - à l'article 4 de la loi du 30 décembre 2009 relative à la lutte contre la piraterie maritime;
 - à l'article 30 de la loi du 27 juin 1937 portant révision de la loi du 16 novembre 1919 relative à la réglementation de la navigation aérienne;
 - à l'article 34 de la loi du 5 juin 1928 portant révision du Code disciplinaire et pénal pour la marine marchande et la pêche maritime;
 - à l'article 7, alinéa 2, de la loi du 12 mars 1858 concernant les crimes et délits qui portent atteinte aux relations internationales,

et qu'il s'est écoulé moins de dix ans entre le moment où il a purgé sa peine ou le moment où sa peine a été prescrite et les faits ayant donné lieu à sa condamnation à une peine correctionnelle de trente ans à quarante ans d'emprisonnement, à une réclusion de trente ans ou plus ou à une réclusion à perpétuité, subi dix-neuf ans de cette peine, sous réserve de l'application des articles 195, alinéa 5, ou 344, alinéa 5, du Code d'instruction criminelle ;

- e) soit, en cas de condamnation à une peine correctionnelle de trente ans à quarante ans d'emprisonnement, à une réclusion de trente ans ou plus ou à une réclusion à perpétuité, et si la motivation du jugement ou de l'arrêt fait apparaître qu'il avait précédemment été condamné à une peine criminelle, subi vingt-trois ans de cette peine; et qu'il réponde aux conditions visées aux articles 47, § 1er, et 48, sous réserve de l'application des articles 195, alinéa 5, ou 344, alinéa 5, du Code d'instruction criminelle."

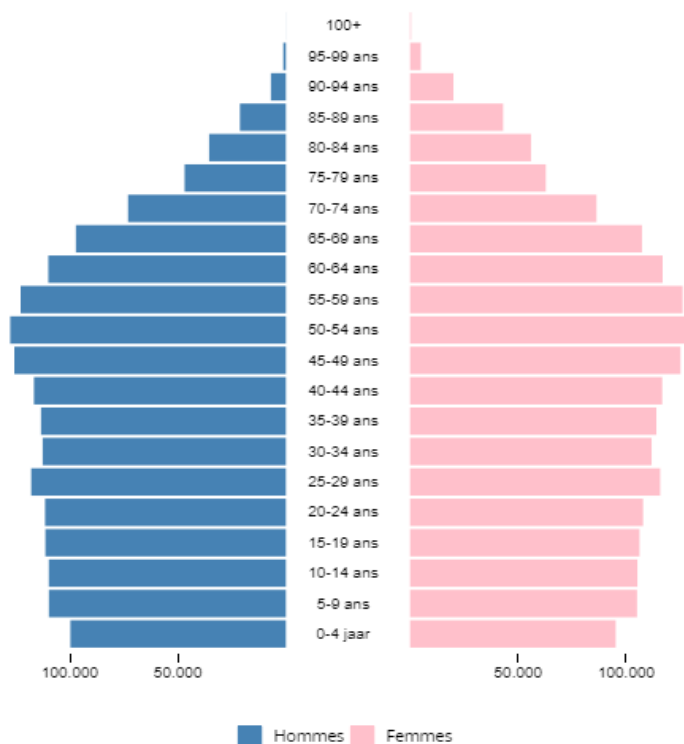
Article 47 de la loi 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine.

"Ces contre-indications portent sur :

1. L'absence de perspectives de réinsertion sociale du condamné ;
2. Le risque de perpétration de nouvelles infractions graves ;
3. Le risque que le condamné importune les victimes ;
4. L'attitude du condamné à l'égard des victimes des infractions qui ont donné lieu à sa condamnation ;
5. ... ;
6. Les efforts consentis par le condamné pour indemniser la partie civile, compte tenu de la situation patrimoniale du condamné telle qu'elle a évolué par son fait depuis la perpétration des faits pour lesquels il a été condamné."

Annexe II : Données sur la population wallonne au 1^{er} janvier 2018

Pyramide des âges en Wallonie.



Données fournies par StatBel, au 1^{er} janvier 2018.

- **Hommes**

- De 20 à 34 ans : 341851 ;
- De 35 à 49 ans : 355605 ;
- De 50 à 64 ans : 362265 ;
- De 65 à 79 ans : 217081 ;
- De 80 à 94 ans : 63714 ;
- De 95 à 99 ans : 1193.

- **Femmes**

- De 20 à 34 ans : 335312 ;
- De 35 à 49 ans : 355753 ;
- De 50 à 64 ans : 370898 ;
- De 65 à 79 ans : 256362 ;
- De 80 à 94 ans : 98629 ;
- De 95 à 99 ans : 4918 ;
- Plus de 100 ans : 416.

En tout, la Wallonie compte 3624377 habitants.

Annexe III : Quotas croisés (sexe et âge)

- **Hommes**

- De 20 à 34 ans : 25,5% de la population masculine wallonne, ce qui correspond à 19 personnes dans l'échantillon ;
- De 35 à 49 ans : 26,5%, ce qui correspond à 20 personnes dans l'échantillon ;
- De 50 à 64 ans : 26,9%, ce qui correspond à 20 personnes dans l'échantillon ;
- De 65 à 79 ans : 16,2%, ce qui correspond à 12 personnes dans l'échantillon ;
- De 80 à 94 ans : 4,8%, ce qui correspond à 4 personnes dans l'échantillon.

- **Femmes**

- De 20 à 34 ans : 23,6% de la population féminine wallonne, ce qui correspond à 18 personnes dans l'échantillon ;
- De 35 à 49 ans : 25%, ce qui correspond à 19 personnes dans l'échantillon ;
- De 50 à 64 ans : 26,1%, ce qui correspond à 20 personnes dans l'échantillon ;
- De 65 à 79 ans : 18%, ce qui correspond à 14 personnes dans l'échantillon ;
- De 80 à 94 ans : 6,9%, ce qui correspond à 5 personnes dans l'échantillon.

Annexe IV : Le questionnaire

Contact : MOYSE Sarah (smoyse@student.uliege.be) / tél. : 0499/15.68.44.

Faculté de Droit, Science Politique et Criminologie.

Bonjour, je suis étudiante à l'Université de Liège. Dans le cadre de mon mémoire en criminologie, je réalise une enquête concernant les opinions à propos de la libération conditionnelle en Belgique.

Ce questionnaire est totalement anonyme.

Consignes : Veuillez entourer le numéro qui correspond à la réponse choisie (une seule réponse par question).

Opinions et représentations vis-à-vis de la libération conditionnelle

1)	Etes-vous favorable ou défavorable à un système qui permet aux condamnés de passer une partie de leur peine en-dehors de la prison, tout en respectant certaines conditions ?	Favorable	1
		Ni favorable ni défavorable	2
		Défavorable	3
		Sans avis.	99

2)	En général, diriez-vous que les décisions prises en matière de libération conditionnelle sont trop sévères, assez sévères ou pas assez sévères ?	Trop sévères	1
		Assez sévères	2
		Pas assez sévères	3
		Sans avis.	99

3)	Selon vous, y a-t-il trop, assez ou pas assez de personnes qui bénéficient de la libération conditionnelle ?	Trop	1
		Assez	2
		Pas assez	3
		Sans avis.	99

4)	Selon vous, les personnes bénéficient-elles de la libération conditionnelle trop tôt, au bon moment, ou trop tard ?	Trop tôt	1
		Au bon moment	2
		Trop tard	3
		Sans avis.	99

5)	Selon vous, la libération conditionnelle doit-elle être accordée à tous les condamnés, à certains d'entre eux ou à aucun ?	Tous	1
		Certains	2
		Aucun (la libération conditionnelle doit être supprimée)	3
		Sans avis.	99

Ne répondez à cette question que si vous avez entouré "certains" à la question précédente.				
Accorderiez-vous la libération conditionnelle à ces catégories de condamnés ?				
		Oui	Non	Sans avis
6)	Les meurtriers	1	2	99
7)	Les auteurs d'infractions sexuelles	1	2	99
8)	Les auteurs d'infractions concernant des enfants	1	2	99
9)	Les auteurs d'infractions contre la propriété (par exemple, le vol)	1	2	99
10)	Les auteurs d'infractions touchant aux stupéfiants	1	2	99
11)	Les récidivistes	1	2	99

12)	Selon vous, les personnes bénéficiant de la libération conditionnelle doivent-elles ou non être soumises à un contrôle de la justice durant une période déterminée ?	Oui, elles doivent être soumises à un contrôle de la justice durant une période déterminée.	1
		Non, elles ne doivent pas être soumises à un contrôle de la justice durant une période déterminée.	2
		Sans avis.	99

13)	<p>Ne répondez à cette question que si vous avez entouré "oui" à la question précédente.</p> <p>Selon vous, combien de temps doit durer cette mise à l'épreuve ?</p>	Moins d'1 an	1
		De 1 an à 5 ans	2
		De 6 ans à 10 ans	3
		Plus de 10 ans	4
		Toujours	5
		Sans avis.	99

Déterminez, pour chacun des éléments suivants, l'importance que vous leur donneriez si vous deviez décider d'accorder ou de refuser la libération conditionnelle à un condamné.

		Pas du tout important	Peu important	Important	Très important	Sans avis
14)	Les antécédents judiciaires de la personne	1	2	3	4	99
15)	La gravité de l'infraction qu'elle a commise	1	2	3	4	99
16)	Son potentiel de réinsertion	1	2	3	4	99
17)	<p>Le risque qu'elle récidive</p> <p><u>Note</u> : Par récidive, nous entendons simplement le fait de commettre une nouvelle infraction.</p>	1	2	3	4	99

18)	Choisissez, parmi les arguments suivants, celui qui est, selon vous, le plus favorable à la libération conditionnelle.	C'est une 2 ^{ème} chance pour les condamnés.	1
		C'est une incitation à bien se comporter pour les condamnés.	2
		Elle promeut la réinsertion des condamnés.	3
		Ça permet d'économiser de l'argent.	4
		Il n'y a aucun argument favorable à la libération conditionnelle.	5
		Sans avis.	99

19)	Choisissez, parmi les arguments suivants, celui qui est, selon vous, le plus défavorable à la libération conditionnelle.	La récidive des personnes bénéficiant de la libération conditionnelle. <u>Note</u> : Par récidive, nous entendons simplement le fait de commettre une nouvelle infraction.	1
		Ça diminue l'effet de dissuasion de la loi.	2
		Ça introduit de l'incertitude dans les jugements.	3
		Ça amoindrit le pouvoir des tribunaux.	4
		Il n'y a aucun argument défavorable à la libération conditionnelle.	5
		Sans avis.	99

Pour chacune des affirmations suivantes, déterminez si vous êtes tout à fait d'accord, d'accord, pas d'accord ou pas du tout d'accord.						
		Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans avis
20)	La libération conditionnelle peut être aussi efficace que la prison.	1	2	3	4	99
21)	Faire bénéficier un condamné de la libération conditionnelle, c'est comme lui donner un ticket gratuit pour commettre de nouvelles infractions.	1	2	3	4	99
22)	Si les personnes savent qu'elles auront la possibilité de bénéficier de la libération conditionnelle, il est probable qu'elles commettent plus d'infractions.	1	2	3	4	99
23)	Quand un condamné a déjà bénéficié de la libération conditionnelle et qu'elle a été révoquée, il ne devrait plus pouvoir bénéficier de la libération conditionnelle par la suite.	1	2	3	4	99
24)	Je pense que les médias accordent trop d'attention aux infractions commises par des personnes ayant bénéficié de la libération conditionnelle.	1	2	3	4	99
25)	La libération conditionnelle de Michèle Martin a fait l'objet de trop de médiatisation.	1	2	3	4	99

Questions de connaissance

26)	Selon vous, combien de personnes ont bénéficié de la libération conditionnelle en Belgique en 2016 ?	De 0 à 499	1
		De 500 à 999	2
		1000 ou plus	3
		Sans avis.	99

27)	En Belgique, qui décide de l'octroi ou du refus de la libération conditionnelle ?	Un ministre	1
		Un tribunal	2
		Le directeur de la prison	3
		Autre : ... (précisez).	4
		Sans avis.	99

28)	Selon vous, les personnes ayant bénéficié de la libération conditionnelle récidivent-elles plus, moins, ou de façon semblable, que celles qui vont jusqu'à la fin de leur peine ? <u>Note</u> : Par récidive, nous entendons simplement le fait de commettre une nouvelle infraction.	Plus	1
		De façon semblable	2
		Moins	3
		Sans avis.	99

29)	Connaissez-vous quelqu'un qui a bénéficié de la libération conditionnelle ?	Oui	1
		Non	2
		Sans avis.	99

30)	Parmi les définitions suivantes, choisissez celle qui, selon vous, correspond à la libération conditionnelle.	Une mesure qui permet au condamné de quitter la prison pour une durée qui ne peut dépasser 16 heures.	1
		Une mesure qui permet au condamné de subir une partie de sa peine en-dehors de la prison, tout en étant contrôlé par un bracelet électronique.	2
		Une mesure qui permet au condamné de subir sa peine en-dehors de la prison, moyennant le respect des conditions qui lui sont imposées pendant un délai d'épreuve déterminé.	3
		Une mesure qui permet de laisser le condamné en liberté en lui imposant de respecter une ou plusieurs conditions, au lieu de le mettre en détention préventive.	4
		Sans avis.	99

Variables socio-démographiques

31)	De quel sexe êtes-vous ?	Masculin	1
		Féminin	2
		Ne veut pas répondre.	99

32)	Quelle est votre année de naissance ?	Ex. : 1993	...
		Ne veut pas répondre.	99

33)	Quel est le niveau du plus haut diplôme que vous avez obtenu ?	Sans diplôme	1
		Primaire (CEB)	2
		Secondaire inférieur	3
		Secondaire supérieur	4
		Supérieur non universitaire	5
		Supérieur universitaire	6
		Doctorat	7
		Autre	88
		Ne veut pas répondre.	99

34)	Vous considérez-vous comme appartenant à une religion particulière ?	Oui	1
		Non	2
		Ne veut pas répondre.	99

35)	Répondez uniquement si vous avez entouré "oui" à la question précédente. A quelle religion appartenez-vous ?	Catholique	1
		Protestante	2
		Orthodoxe	3
		Juive	4
		Islamique	5
		Bouddhiste	6
		Autre	88
		Ne veut pas répondre.	99

36)	Répondez uniquement si vous avez entouré "oui" à la question 34. A quelle fréquence pratiquez-vous votre religion ?	Chaque jour	1
		Plus d'une fois par semaine	2
		Une fois par semaine	3
		Au moins une fois par mois	4
		Seulement lors d'occasions spéciales (par exemple, les mariages)	5
		Moins souvent	6
		Jamais	7
		Ne veut pas répondre.	99

37)	Combien de temps regardez-vous la télévision par jour ?	Moins d'1 heure	1
		De 1 à 3 heures	2
		De 4 à 6 heures	3
		Plus de 6 heures	4
		Jamais	5
		Ne veut pas répondre.	99

38)	Combien de temps utilisez-vous Internet (via un ordinateur, une tablette, un smartphone ou autre) par jour ?	Moins d'1 heure	1
		De 1 à 3 heures	2
		De 4 à 6 heures	3
		Plus de 6 heures	4
		Jamais	5
		Ne veut pas répondre.	99

39)	A quelle fréquence lisez-vous, regardez-vous ou écoutez-vous des informations concernant la justice et les personnes condamnées ?	Plusieurs fois par jour	1
		Une fois par jour	2
		Au moins une fois par semaine	3
		Au moins une fois par mois	4
		Moins d'une fois par mois	5
		Jamais	6
		Ne veut pas répondre.	99

Annexe V : Résultats

Les calculs ont été effectués à l'aide du logiciel Excel.

La modalité "sans avis" a été la plupart du temps exclue des résultats, mais a cependant été conservée quand elle était présente en nombre plus significatif.

Hypothèse 1

<u>Fréquences observées</u>	
Question 1	Nombre de Q1
Favorable	90
Ni favorable ni défavorable	27
Défavorable	34
<i>Total général</i>	151

<u>Fréquences relatives</u>	
Question 1	Nombre de Q1
Favorable	59,60%
Ni favorable ni défavorable	17,88%
Défavorable	22,52%
<i>Total général</i>	100,00%

Lien entre l'âge et le principe

<u>Fréquences observées</u>				
	Question 1			
Âge	Favorable	Ni favorable ni défavorable	Défavorable	<i>Total général</i>
20-39	36	12	14	62
40-59	19	8	10	37
60-79	31	4	8	43
<i>Total général</i>	86	24	32	142

<u>Fréquences relatives</u>				
	Question 1			
Âge	Favorable	Ni favorable ni défavorable	Défavorable	<i>Total général</i>
20-39	58,06%	19,35%	22,58%	100,00%
40-59	51,35%	21,62%	27,03%	100,00%
60-79	72,09%	9,30%	18,60%	100,00%
<i>Total général</i>	60,56%	16,90%	22,54%	100,00%

<u>Fréquences attendues</u>				
	Question 1			
Âge	Favorable	Ni favorable ni défavorable	Défavorable	<i>Total général</i>
20-39	38	10	14	62
40-59	22	6	8	37
60-79	26	7	10	43
<i>Total général</i>	86	24	32	142

Test de Chi² : $p = 0,363179679$. Ce n'est donc pas significatif au seuil de 0,05.

Les âges ont été regroupés en catégories de 20 ans afin de diminuer le nombre de degrés de liberté et qu'ils soient plus nombreux dans chaque catégorie. De plus, les 80-94 ont été enlevés car ils étaient trop peu nombreux pour réaliser un test de Chi².

Lien entre le sexe et le principe

<u>Fréquences observées</u>				
	Question 1			
Sexe	Favorable	Ni favorable ni défavorable	Défavorable	<i>Total général</i>
Hommes	45	15	15	75
Femmes	45	12	19	76
<i>Total général</i>	90	27	34	151

<u>Fréquences relatives</u>				
	Question 1			
Sexe	Favorable	Ni favorable ni défavorable	Défavorable	<i>Total général</i>
Hommes	60,00%	20,00%	20,00%	100,00%
Femmes	59,21%	15,79%	25,00%	100,00%
<i>Total général</i>	59,60%	17,88%	22,52%	100,00%

<u>Fréquences attendues</u>				
	Question 1			
Sexe	Favorable	Ni favorable ni défavorable	Défavorable	<i>Total général</i>
Hommes	45	13	17	75
Femmes	45	14	17	76
<i>Total général</i>	90	27	34	151

Test de Chi² : $p = 0,671214171$. Ce n'est donc pas significatif au seuil de 0,05.

Lien entre le niveau de diplômes et le principe

Fréquences observées				
	Question 1			
Niveau de diplômes	Favorable	Ni favorable ni défavorable	Défavorable	Total général
1-4	24	9	24	57
5-8	65	18	9	92
<i>Total général</i>	89	27	33	149

Fréquences relatives				
	Question 1			
Niveau de diplômes	Favorable	Ni favorable ni défavorable	Défavorable	Total général
1-4	42,11%	15,79%	42,11%	100,00%
5-8	70,65%	19,57%	9,78%	100,00%
<i>Total général</i>	59,73%	18,12%	22,15%	100,00%

Fréquences attendues				
	Question 1			
Niveau de diplômes	Favorable	Ni favorable ni défavorable	Défavorable	Total général
1-4	34	10	13	57
5-8	55	17	20	92
<i>Total général</i>	89	27	33	149

Test de Chi² : $p = 1,95934E-05$. Il est donc significatif au seuil de 0,05.

Le niveau de diplômes a été regroupé en catégories afin de diminuer le nombre de degrés de liberté et aussi obtenir plus de monde dans chaque catégorie. 1-4 correspond au niveau de diplômes entre sans diplôme et secondaire supérieur, et 5-8 à supérieur non universitaire jusqu'au doctorat.

Lien entre le fait d'appartenir à une religion et le principe

Fréquences observées				
	Question 1			
Appartenance à une religion	Favorable	Ni favorable ni défavorable	Défavorable	Total général
Oui	43	10	13	66
Non	46	16	21	83
<i>Total général</i>	89	26	34	149

<u>Fréquences relatives</u>					
	Question 1				
Appartenance à une religion	Favorable	Ni favorable ni défavorable	Défavorable	<i>Total général</i>	
Oui	65,15%	15,15%	19,70%	100,00%	
Non	55,42%	19,28%	25,30%	100,00%	
<i>Total général</i>	59,73%	17,45%	22,82%	100,00%	

<u>Fréquences attendues</u>					
	Question 1				
Appartenance à une religion	Favorable	Ni favorable ni défavorable	Défavorable	<i>Total général</i>	
Oui	39	12	15	66	
Non	50	14	19	83	
<i>Total général</i>	89	26	34	149	

Test de Chi² : $p = 0,484970315$. Il n'est pas significatif au seuil de 0,05.

Hypothèse 2

<u>Fréquences observées</u>	
Question 2	Nombre de Q2
Trop sévères	3
Assez sévères	33
Pas assez sévères	96
Sans avis	19
<i>Total général</i>	151

<u>Fréquences relatives</u>	
Question 2	Nombre de Q2
Trop sévères	1,99%
Assez sévères	21,85%
Pas assez sévères	63,58%
Sans avis	12,58%
<i>Total général</i>	100,00%

Lien entre l'âge et la question 2

Fréquences observées			
	Question 2		
Âge	Assez sévères	Pas assez sévères	Total général
20-39	12	38	50
40-59	5	25	30
60-79	12	28	40
<i>Total général</i>	29	91	120

Fréquences relatives			
	Question 2		
Âge	Assez sévères	Pas assez sévères	Total général
20-39	24,00%	76,00%	100,00%
40-59	16,67%	83,33%	100,00%
60-79	30,00%	70,00%	100,00%
<i>Total général</i>	24,17%	75,83%	100,00%

Fréquences attendues			
	Question 2		
Âge	Assez sévères	Pas assez sévères	Total général
20-39	12	38	50
40-59	7	23	30
60-79	10	30	40
<i>Total général</i>	29	91	120

Test de Chi² : $p = 0,435120017$. Il n'est donc pas significatif au seuil de 0,05.

A nouveau, l'âge a été regroupé en catégories. Les 80-94 ans, ainsi que la modalité "Trop sévères" ont été enlevés car ils étaient trop peu nombreux pour réaliser un test de Chi².

Lien entre le sexe et la question 2

Fréquences observées			
	Question 2		
Sexe	Assez sévères	Pas assez sévères	Total général
Hommes	19	47	66
Femmes	14	49	63
<i>Total général</i>	33	96	129

Fréquences relatives			
	Question 2		
Sexe	Assez sévères	Pas assez sévères	Total général
Hommes	28,79%	71,21%	100,00%
Femmes	22,22%	77,78%	100,00%
<i>Total général</i>	25,58%	74,42%	100,00%

Fréquences attendues			
	Question 2		
Sexe	Assez sévères	Pas assez sévères	Total général
Hommes	17	49	66
Femmes	16	47	63
<i>Total général</i>	33	96	129

Test de Chi² : $p = 0,392925421$. Il n'est pas significatif au seuil de 0,05.

A nouveau, la modalité "Trop sévères" a été retirée car elle n'était pas assez nombreuse pour un test de Chi².

Hypothèse 3

Fréquences observées	
Question 4	Nombre de Q4
Trop tôt	86
Au bon moment	31
Trop tard	18
Sans avis	16
<i>Total général</i>	151

Fréquences relatives	
Question 4	Nombre de Q4
Trop tôt	56,95%
Au bon moment	20,53%
Trop tard	11,92%
Sans avis	10,60%
<i>Total général</i>	100,00%

Lien entre l'âge et la question 4

<u>Fréquences observées</u>				
	Question 4			
Âge	Trop tôt	Au bon moment	Trop tard	Total général
20-39	39	10	6	55
40-59	22	6	2	30
60-79	21	10	10	41
<i>Total général</i>	82	26	18	126

<u>Fréquences relatives</u>				
	Question 4			
Âge	Trop tôt	Au bon moment	Trop tard	Total général
20-39	70,91%	18,18%	10,91%	100,00%
40-59	73,33%	20,00%	6,67%	100,00%
60-79	51,22%	24,39%	24,39%	100,00%
<i>Total général</i>	65,08%	20,63%	14,29%	100,00%

<u>Fréquences attendues</u>				
	Question 4			
Âge	Trop tôt	Au bon moment	Trop tard	Total général
20-39	36	11	8	55
40-59	20	6	4	30
60-79	27	8	6	41
<i>Total général</i>	82	26	18	126

Test de Chi² : $p = 0,144239235$. Il n'est pas significatif au seuil de 0,05.

A nouveau, l'âge a été regroupé en catégories et les 80-94 ans ont été enlevés car ils étaient trop peu nombreux.

Lien entre le sexe et la question 4

<u>Fréquences observées</u>				
	Question 4			
Sexe	Trop tôt	Au bon moment	Trop tard	Total général
Hommes	39	17	8	64
Femmes	47	14	10	71
<i>Total général</i>	86	31	18	135

<u>Fréquences relatives</u>					
		Question 4			
Sexe	Trop tôt	Au bon moment	Trop tard	<i>Total général</i>	
Hommes	60,94%	26,56%	12,50%	100,00%	
Femmes	66,20%	19,72%	14,08%	100,00%	
<i>Total général</i>	63,70%	22,96%	13,33%	100,00%	

<u>Fréquences attendues</u>					
		Question 4			
Sexe	Trop tôt	Au bon moment	Trop tard	<i>Total général</i>	
Hommes	41	15	9	64	
Femmes	45	16	9	71	
<i>Total général</i>	86	31	18	135	

Test de Chi² : $p = 0,638848028$. Il n'est pas significatif au seuil de 0,05.

Hypothèse 4

<u>Fréquences observées</u>	
Question 5	Nombre de Q5
Tous	4
Certains	132
Aucun	15
<i>Total général</i>	151

<u>Fréquences relatives</u>	
Étiquettes de lignes	Nombre de Q5
Tous	2,65%
Certains	87,42%
Aucun	9,93%
<i>Total général</i>	100,00%

Catégories de condamnés

Fréquences observées			
	Question 6		
	Oui	Non	<i>Total général</i>
Meurtriers	18	101	119

	Question 7		
	Oui	Non	<i>Total général</i>
Auteurs d'infractions sexuelles	10	117	127

	Question 8		
	Oui	Non	<i>Total général</i>
Auteurs d'infractions concernant des enfants	8	115	123

	Question 9		
	Oui	Non	<i>Total général</i>
Auteurs d'infractions contre la propriété	121	6	127

	Question 10		
	Oui	Non	<i>Total général</i>
Auteurs d'infractions touchant aux stupéfiants	105	16	121

	Question 11		
	Oui	Non	<i>Total général</i>
Récidivistes	9	113	122

<u>Fréquences relatives</u>		
	Oui	Non
Meurtriers	15,13%	84,87%
Auteurs d'infractions sexuelles	7,87%	92,13%
Auteurs d'infractions concernant des enfants	6,50%	93,50%
Auteurs d'infractions contre la propriété	95,28%	4,72%
Auteurs d'infraction touchant aux stupéfiants	86,78%	13,22%
Récidivistes	7,38%	92,62%

Lien entre l'âge et la question 5

<u>Fréquences observées</u>			
	Question 5		
Âge	Certains	Aucun	<i>Total général</i>
20-39	57	3	60
40-59	29	7	36
60-79	37	5	42
<i>Total général</i>	123	15	138

<u>Fréquences relatives</u>			
	Question 5		
Âge	Certains	Aucun	<i>Total général</i>
20-39	95,00%	5,00%	100,00%
40-59	80,56%	19,44%	100,00%
60-79	88,10%	11,90%	100,00%
<i>Total général</i>	89,13%	10,87%	100,00%

<u>Fréquences attendues</u>			
	Question 5		
Âge	Certains	Aucun	<i>Total général</i>
20-39	53	7	60
40-59	32	4	36
60-79	37	5	42
<i>Total général</i>	123	15	138

Test de Chi² : $p = 0,085761702$. Il n'est pas significatif au seuil de 0,05.

La catégorie 80-94 ans et la modalité "Tous" ont été retirées car elles étaient trop peu nombreuses pour réaliser un test de Chi².

Lien entre le sexe et la question 5

Fréquences observées			
	Question 5		
Sexe	Certains	Aucun	Total général
Hommes	64	10	74
Femmes	68	5	73
Total général	132	15	147

Fréquences relatives			
	Question 5		
Sexe	Certains	Aucun	Total général
Hommes	86,49%	13,51%	100,00%
Femmes	93,15%	6,85%	100,00%
Total général	89,80%	10,20%	100,00%

Fréquences attendues			
	Question 5		
Sexe	Certains	Aucun	Total général
Hommes	66	8	74
Femmes	66	7	73
Total général	132	15	147

Test de Chi² : $p = 0,182007134$. Il n'est pas significatif au seuil de 0,05.

La modalité "Tous" a été retirée car il n'y en avait pas assez pour réaliser un test de Chi².

Hypothèse 5

Fréquences observées					
	Pas du tout important	Peu important	Important	Très important	Total général
Antécédents judiciaires	2	4	64	81	151
Gravité de l'infraction	0	3	34	114	151
Potentiel de réinsertion	0	7	56	88	151
Risque de récidive	1	5	52	91	149
Total général	3	19	206	374	602

<u>Fréquences attendues</u>					
	Pas du tout important	Peu important	Important	Très important	<i>Total général</i>
Antécédents judiciaires	1	5	52	94	151
Gravité de l'infraction	1	5	52	94	151
Potentiel de réinsertion	1	5	52	94	151
Risque de récidive	1	5	51	93	149
<i>Total général</i>	3	19	206	374	602

Test de Chi² : $p = 0,01116513$. Il est significatif au seuil de 0,05, il y a donc des différences dans les importances. Pour savoir à quel niveau, différents tests de Chi² ont été réalisés.

"Très important"

- Gravité de l'infraction/risque de récidive

Fréquences observées	Fréquences attendues		
114	103		
91	103	Chi ²	0,10818832

Il n'est pas significatif au seuil de 0,05.

- Gravité de l'infraction/potentiel de réinsertion

114	101		
88	101	Chi ²	0,06734665

Il n'est pas significatif au seuil de 0,05.

- Gravité de l'infraction/antécédents judiciaires

114	98		
81	98	Chi ²	0,01811891

Il est significatif au seuil de 0,05. La gravité de l'infraction a donc été significativement plus choisie comme "très importante" que les antécédents judiciaires.

- Antécédents judiciaires/risque de récidive

81	86		
91	86	Chi ²	0,44576591

Il n'est pas significatif au seuil de 0,05.

- Antécédents judiciaires/potentiel de réinsertion

81	85		
88	85	Chi ²	0,59025845

Il n'est pas significatif au seuil de 0,05.

Important/très important

- Antécédents judiciaires

64	73		
81	73	Chi ²	0,15801676

Il n'est pas significatif au seuil de 0,05.

- Gravité de l'infraction

114	74		
34	74	Chi ²	4,834E-11

Il est significatif au seuil de 0,05.

- Potentiel de réinsertion

88	72		
56	72	Chi ²	0,00766076

Il est significatif au seuil de 0,05.

- Risque de récidive

91	72		
52	72	Chi ²	0,00110885

Il est significatif au seuil de 0,05.

Hypothèse 6

<u>Fréquences observées</u>			
Arguments favorables		Arguments défavorables	
Question 18	Nombre de Q18	Question 19	Nombre de Q19
2 ^{ème} chance	48	Récidive	93
Bien se comporter	16	Effet de dissuasion	22
Réinsertion	66	Incertitude dans les jugements	7
Economiser de l'argent	1	Pouvoir des tribunaux	7
Aucun	16	Aucun	11
<i>Total général</i>	147	<i>Total général</i>	140

<u>Fréquences relatives</u>			
Arguments favorables		Arguments défavorables	
Question 18	Nombre de Q18	Question 19	Nombre de Q19
2 ^{ème} chance	32,65%	Récidive	66,43%
Bien se comporter	10,88%	Effet de dissuasion	15,71%
Réinsertion	44,90%	Incertitude dans les jugements	5,00%
Economiser de l'argent	0,68%	Pouvoir des tribunaux	5,00%
Aucun	10,88%	Aucun	7,86%
<i>Total général</i>	100,00%	<i>Total général</i>	100,00%

<u>Fréquences attendues</u>	
Arguments favorables	
	29
	29
	29
	29
	29

Test de Chi² : $p = 4,3218E-20$. Il est donc significatif au seuil de 0,05.

2^{ème} chance/réinsertion

Fréquences observées	Fréquences attendues		
48	57		
66	57	Chi ²	0,091823835

Il n'est pas significatif au seuil de 0,05.

Réinsertion/bien se comporter

Fréquences observées	Fréquences attendues		
66	41		
16	41	Chi ²	3,35972E-08

Il est significatif au seuil de 0,05.

Hypothèse 7

Afin de pouvoir mesurer la connaissance et le point de vue favorable, des scores ont été attribués à chacune des réponses.

Connaissance

26)	Selon vous, combien de personnes ont bénéficié de la libération conditionnelle en Belgique en 2016 ?	De 0 à 499	1	= 1 point
		De 500 à 999	2	= 3
		1000 ou plus	3	= 1
		Sans avis.	99	= 1

27)	En Belgique, qui décide de l'octroi ou du refus de la libération conditionnelle ?	Un ministre	1	= 1
		Un tribunal	2	= 3
		Le directeur de la prison	3	= 1
		Autre : ... (précisez).	4	= 1
		Sans avis.	99	= 1

28)	Selon vous, les personnes ayant bénéficié de la libération conditionnelle récidivent-elles plus, moins, ou de façon semblable, que celles qui vont jusqu'à la fin de leur peine ?	Plus	1	= 1
		De façon semblable	2	= 1
		Moins	3	= 3
		Sans avis.	99	= 1
<u>Note</u> : Par récidive, nous entendons simplement le fait de commettre une nouvelle infraction.				

29)	Connaissez-vous quelqu'un qui a bénéficié de la libération conditionnelle ?	Oui	1	= 3
		Non	2	= 1
		Sans avis.	99	= 1

30)	Parmi les définitions suivantes, choisissez celle qui, selon vous, correspond à la libération conditionnelle.	Une mesure qui permet au condamné de quitter la prison pour une durée qui ne peut dépasser 16 heures.	1	= 1
		Une mesure qui permet au condamné de subir une partie de sa peine en-dehors de la prison, tout en étant contrôlé par un bracelet électronique.	2	= 1
		Une mesure qui permet au condamné de subir sa peine en-dehors de la prison, moyennant le respect des conditions qui lui sont imposées pendant un délai d'épreuve déterminé.	3	= 3
		Une mesure qui permet de laisser le condamné en liberté en lui imposant de respecter une ou plusieurs conditions, au lieu de le mettre en détention préventive.	4	= 1
		Sans avis.	99	= 1

Plus le score total sera élevé, meilleure sera la connaissance de la personne.

Opinion favorable ou défavorable

1)	Etes-vous favorable ou défavorable à un système qui permet aux condamnés de passer une partie de leur peine en-dehors de la prison, tout en respectant certaines conditions ?	Favorable	1	= 3 points
		Ni favorable ni défavorable	2	= 2
		Défavorable	3	= 1
		Sans avis.	99	= 2

2)	En général, diriez-vous que les décisions prises en matière de libération conditionnelle sont trop sévères, assez sévères ou pas assez sévères ?	Trop sévères	1	= 3
		Assez sévères	2	= 2
		Pas assez sévères	3	= 1
		Sans avis.	99	= 2

3)	Selon vous, y a-t-il trop, assez ou pas assez de personnes qui bénéficient de la libération conditionnelle ?	Trop	1	= 1
		Assez	2	= 2
		Pas assez	3	= 3
		Sans avis.	99	= 2

4)	Selon vous, les personnes bénéficient-elles de la libération conditionnelle trop tôt, au bon moment, ou trop tard ?	Trop tôt	1	= 1
		Au bon moment	2	= 2
		Trop tard	3	= 3
		Sans avis.	99	= 2

5)	Selon vous, la libération conditionnelle doit-elle être accordée à tous les condamnés, à certains d'entre eux ou à aucun ?	Tous	1	= 3
		Certains	2	= 2
		Aucun (la libération conditionnelle doit être supprimée)	3	= 1
		Sans avis.	99	= 2

Pour chacune des affirmations suivantes, déterminez si vous êtes tout à fait d'accord, d'accord, pas d'accord ou pas du tout d'accord.						
		Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Sans avis
20)	La libération conditionnelle peut être aussi efficace que la prison.	1 = 1 point	2 = 1	3 = 3	4 = 3	99 = 2
21)	Faire bénéficier un condamné de la libération conditionnelle, c'est comme lui donner un ticket gratuit pour commettre de nouvelles infractions.	1 = 3	2 = 3	3 = 1	4 = 1	99 = 2
22)	Si les personnes savent qu'elles auront la possibilité de bénéficier de la libération conditionnelle, il est probable qu'elles commettent plus d'infractions.	1 = 3	2 = 3	3 = 1	4 = 1	99 = 2
23)	Quand un condamné a déjà bénéficié de la libération conditionnelle et qu'elle a été révoquée, il ne devrait plus pouvoir bénéficier de la libération conditionnelle par la suite.	1 = 3	2 = 3	3 = 1	4 = 1	99 = 2

Plus le score sera élevé, plus l'opinion de la personne sera favorable à la libération conditionnelle.

Coefficient de corrélation entre les scores de connaissance et de l'opinion favorable : 0,41475039.

Régression linéaire des scores de connaissance sur l'opinion favorable

RAPPORT DÉTAILLÉ

<i>Statistiques de la régression</i>	
Coefficient de détermination multiple	0,41475039
Coefficient de détermination R ²	0,17201788
Coefficient de détermination R ²	0,16646096
Erreur-type	2,09780641
Observations	151

ANALYSE DE VARIANCE

	<i>Degré de liberté</i>	<i>Somme des carrés</i>	<i>Moyenne des carrés</i>	<i>F</i>
Régression	1	136,22905	136,22905	30,9555774
Résidus	149	655,71797	4,40079175	
Total	150	791,94702		

	<i>Statistique</i>			
	<i>Coefficients</i>	<i>Erreur-type</i>	<i>t</i>	<i>Probabilité</i>
Constante	4,87556071	0,86776778	5,61850859	9,1909E-08
Variable X 1 (score de connaissance)	0,25455496	0,04575221	5,56377366	1,1926E-07
	<i>Limite inférieure</i>	<i>Limite supérieure</i>	<i>Limite inférieure</i>	<i>Limite supérieure</i>
	<i>pour seuil de confiance = 95%</i>	<i>pour seuil de confiance = 95%</i>	<i>pour seuil de confiance = 95,0%</i>	<i>pour seuil de confiance = 95,0%</i>
	3,16084014	6,59028127	3,16084014	6,59028127
	0,16414798	0,34496194	0,16414798	0,34496194

Médias

Un score a aussi été attribué par rapport au lien qu'entretiennent les personnes avec les médias.

37)	Combien de temps regardez-vous la télévision par jour ?	Moins d'1 heure	1	= 1 point
		De 1 à 3 heures	2	= 2
		De 4 à 6 heures	3	= 3
		Plus de 6 heures	4	= 4

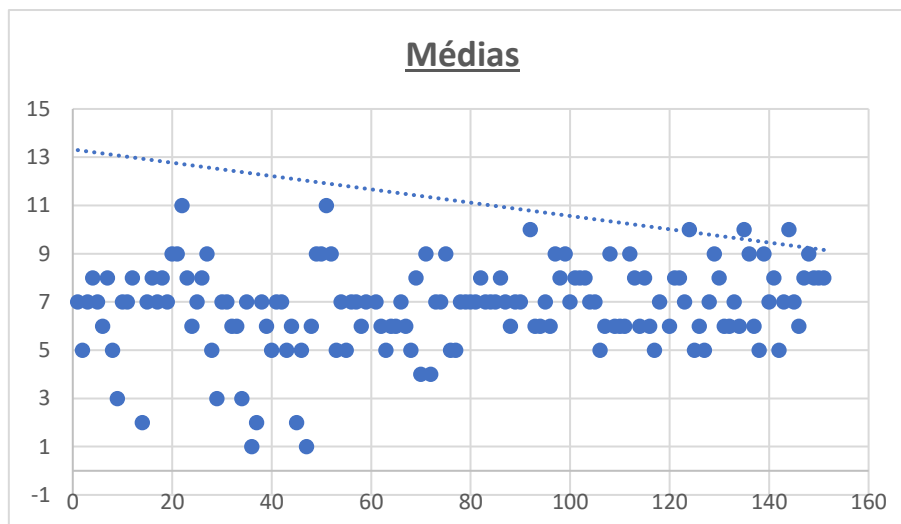
		Jamais	5	= 0
		Ne veut pas répondre.	99	= 99 (omission)

38)	Combien de temps utilisez-vous Internet (via un ordinateur, une tablette, un smartphone ou autre) par jour ?	Moins d'1 heure	1	= 1
		De 1 à 3 heures	2	= 2
		De 4 à 6 heures	3	= 3
		Plus de 6 heures	4	= 4
		Jamais	5	= 0
		Ne veut pas répondre.	99	= 99 (omission)

39)	A quelle fréquence lisez-vous, regardez-vous ou écoutez-vous des informations concernant la justice et les personnes condamnées ?	Plusieurs fois par jour	1	= 1
		Une fois par jour	2	= 2
		Au moins une fois par semaine	3	= 3
		Au moins une fois par mois	4	= 4
		Moins d'une fois par mois	5	= 5
		Jamais	6	= 0
		Ne veut pas répondre.	99	= 99 (omission)

Plus le score sera élevé, plus la personne sera connectée aux médias. En cas de refus de répondre à l'une des questions, l'enquête sera retiré de ce calcul.

Il y a peu de variabilité dans l'échantillon au niveau des médias, comme le montre le nuage de points suivant.



Régression linéaire multiple du score de connaissance, des médias, de l'âge, du niveau de diplômes sur le score de l'opinion favorable

RAPPORT DÉTAILLÉ

<i>Statistiques de la régression</i>	
Coefficient de détermination multiple	0,4533997
Coefficient de détermination R ²	0,20557129
Coefficient de détermination R ²	0,18319301
Erreur-type	3,38235443
Observations	147

ANALYSE DE VARIANCE

	<i>Degré de liberté</i>	<i>Somme des carrés</i>	<i>Moyenne des carrés</i>	<i>F</i>	<i>Valeur critique de F</i>
Régression	4	420,372304	105,093076	9,18619953	1,25E-06
Résidus	142	1624,52565	11,4403215		
Total	146	2044,89796			

	Statistique			
	Coefficients	Erreur-type	t	Probabilité
Constante	10,2475153	2,09580432	4,88953819	2,6995E-06
Variable X 1 (score de connaissance)	0,750866	0,12666792	5,92783085	2,2232E-08
Variable X 2 (médias)	-0,09433526	0,16157673	-0,5838419	0,56025296
Variable X 3 (âge)	0,03520734	0,01578266	2,23076114	0,02726514
Variable X 4 (niveau de diplômes)	0,01649618	0,02564911	0,64314817	0,52116518
	<i>Limite inférieure pour seuil de confiance = 95%</i>	<i>Limite supérieure pour seuil de confiance = 95%</i>	<i>Limite inférieure pour seuil de confiance = 95,0%</i>	<i>Limite supérieure pour seuil de confiance = 95,0%</i>
	6,10450625	14,3905243	6,10450625	14,3905243
	0,50046746	1,00126453	0,50046746	1,00126453
	-0,41374192	0,22507139	0,41374192	0,22507139
	0,00400801	0,06640667	0,00400801	0,06640667
	-0,03420726	0,06719962	0,03420726	0,06719962

Régression linéaire multiple des médias, de l'âge, du niveau de diplômes sur le score de connaissance

RAPPORT DÉTAILLÉ

Statistiques de la régression	
Coefficient de détermination multiple	0,28487353
Coefficient de détermination R ²	0,08115293
Coefficient de détermination R ²	0,06187641
Erreur-type	2,23297808
Observations	147

ANALYSE DE VARIANCE

	Degré de liberté	Somme des carrés	Moyenne des carrés	F	Valeur critique de F
Régression	3	62,9746713	20,9915571	4,20993833	0,0069033
Résidus	143	713,025329	4,98619111		
Total	146	776			

	<i>Coefficients</i>	<i>Erreur-type</i>	<i>Statistique t</i>	<i>Probabilité</i>
Constante	11,6493099	0,98254858	11,8562178	5,1788E-23
Variable X 1 (médias)	-0,0492182	0,10659102	-0,46174807	0,64496366
Variable X 2 (âge)	-0,03541678	0,00998968	-3,54533875	0,0005304
Variable X 3 (niveau de diplômes)	-0,00300424	0,01693128	-0,17743696	0,85941626

<i>Limite inférieure pour seuil de confiance = 95%</i>	<i>Limite supérieure pour seuil de confiance = 95%</i>	<i>Limite inférieure pour seuil de confiance = 95,0%</i>	<i>Limite supérieure pour seuil de confiance = 95,0%</i>
9,70711377	13,591506	9,70711377	13,591506
-0,25991584	0,16147945	-0,25991584	0,16147945
-0,0551633	-0,01567027	-0,0551633	-0,01567027
-0,03647217	0,0304637	-0,03647217	0,0304637

Hypothèse 8

Analyse de variance entre le sexe et l'opinion favorable

RAPPORT DÉTAILLÉ

<i>Groupes</i>	<i>Nombre d'échantillons</i>	<i>Somme</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Variance</i>
Colonne 1	75	1400	18,6666667	14,8738739
Colonne 2	76	1408	18,5263158	13,3459649

ANALYSE DE VARIANCE

<i>Source des variations</i>	<i>Somme des carrés</i>	<i>Degré de liberté</i>	<i>Moyenne des carrés</i>	<i>F</i>	<i>Probabilité</i>	<i>Valeur critique pour F</i>
Entre Groupes	0,74358081	1	0,74358081	0,05271831	0,81871386	3,90462808
A l'intérieur des groupes	2101,61404	149	14,1047922			
Total	2102,35762	150				

Hypothèse 9

Régression linéaire de la fréquence de pratique de la religion sur l'opinion favorable

RAPPORT DÉTAILLÉ

<i>Statistiques de la régression</i>	
Coefficient de détermination multiple	0,27479522
Coefficient de détermination R ²	0,07551241
Coefficient de détermination R ²	0,06035688
Erreur-type	1,23634295
Observations	63

ANALYSE DE VARIANCE

	<i>Degré de liberté</i>	<i>Somme des carrés</i>	<i>Moyenne des carrés</i>	<i>F</i>	<i>Valeur critique de F</i>
Régression	1	7,615966	7,615966	4,98249745	0,02928781
Résidus	61	93,2411769	1,52854388		
Total	62	100,857143			

	<i>Coefficients</i>	<i>Erreur-type</i>	<i>Statistique t</i>	<i>Probabilité</i>
Constante	6,02518103	0,75290075	8,00262325	4,3532E-11
Variable X 1	-0,08845978	0,03962984	-2,23215086	0,02928781

<i>Limite inférieure pour seuil de confiance = 95%</i>	<i>Limite supérieure pour seuil de confiance = 95%</i>	<i>Limite inférieure pour seuil de confiance = 95,0%</i>	<i>Limite supérieure pour seuil de confiance = 95,0%</i>
4,51966294	7,53069912	4,51966294	7,53069912
-0,16770455	-0,00921502	-0,16770455	-0,00921502

Analyse de variance entre le fait d'appartenir à une religion et l'opinion favorable

Analyse de variance: un facteur

RAPPORT DÉTAILLÉ

<i>Groupes</i>	<i>Nombre d'échantillons</i>	<i>Somme</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Variance</i>
Colonne 1	63	1171	18,5873016	15,6979007
Colonne 2	85	1571	18,4823529	12,9193277

ANALYSE DE VARIANCE

Source des variations	Somme des carrés	Degré de liberté	Moyenne des carrés	F	Probabilité	Valeur critique pour F
Entre Groupes	0,39852121	1	0,39852121	0,02826538	0,8667191	3,90594215
A l'intérieur des groupes	2058,49337	146	14,0992697			
Total	2058,89189	147				

Question 12 (délai d'épreuve)

Fréquences observées		
	Délai d'épreuve	
	Oui	Total général
Question 12	151	151

Question 13 (temps du délai d'épreuve)

Fréquences observées						
	Temps du délai d'épreuve					
	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Toujours	Total général
Question 13	1	61	26	11	37	136

Fréquences relatives						
	Temps du délai d'épreuve					
	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Toujours	Total général
Nombre de Q13	0,74%	44,85%	19,12%	8,09%	27,21%	100,00%

De 1 à 5 ans/toujours

Fréquences observées	Fréquences attendues	
61	49	
37	49	
	Chi ²	p = 0,0153351

Question 28 (récidive)

<u>Fréquences observées</u>				
	Récidive			
	Plus	De façon semblable	Moins	<i>Total général</i>
Question 28	11	68	55	134

<u>Fréquences relatives</u>				
	Récidive			
	Plus	De façon semblable	Moins	<i>Total général</i>
Question 28	8,21%	50,75%	41,04%	100,00%

Questions 24 et 25 (attention de la part des médias)

<u>Fréquences observées</u>				
	Question 24			
	Pas d'accord	D'accord	Sans avis	<i>Total général</i>
Nombre de Q24	49	77	25	151

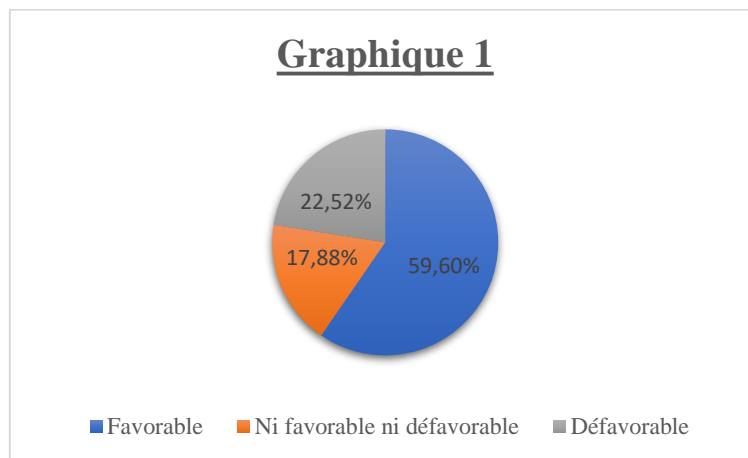
<u>Fréquences relatives</u>				
	Question 24			
	Pas d'accord	D'accord	Sans avis	<i>Total général</i>
Nombre de Q24	32,45%	50,99%	16,56%	100,00%

<u>Fréquences observées</u>				
	Question 25			
	Pas d'accord	D'accord	Sans avis	<i>Total général</i>
Nombre de Q25	56	86	9	151

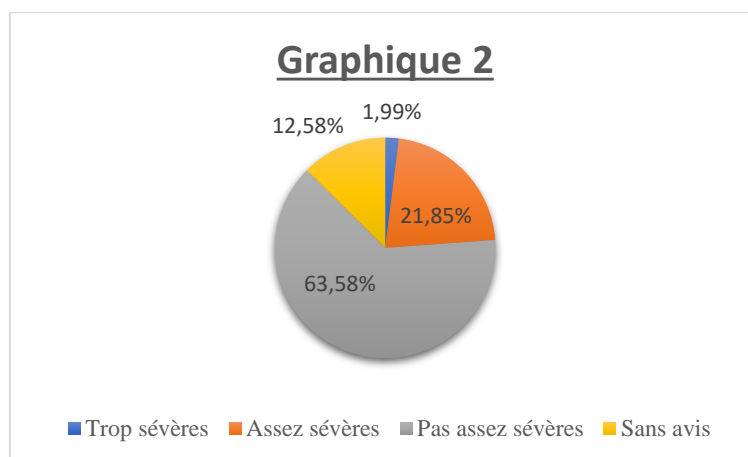
<u>Fréquences relatives</u>				
	Question 25			
	Pas d'accord	D'accord	Sans avis	<i>Total général</i>
Nombre de Q25	37,09%	56,95%	5,96%	100,00%

Annexe VI : Graphiques

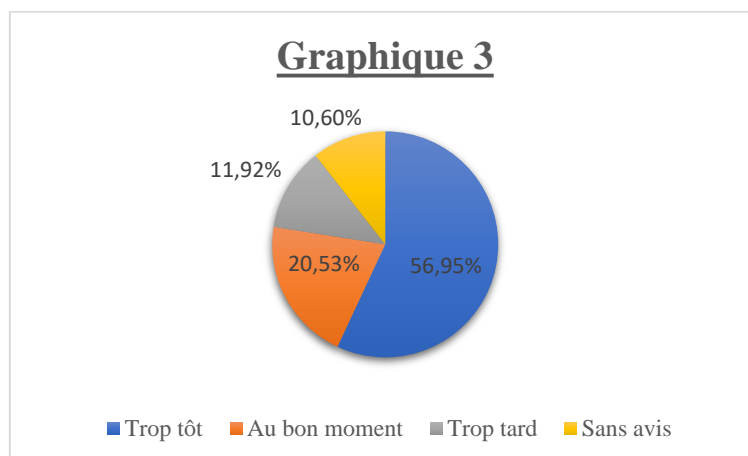
Graphique 1



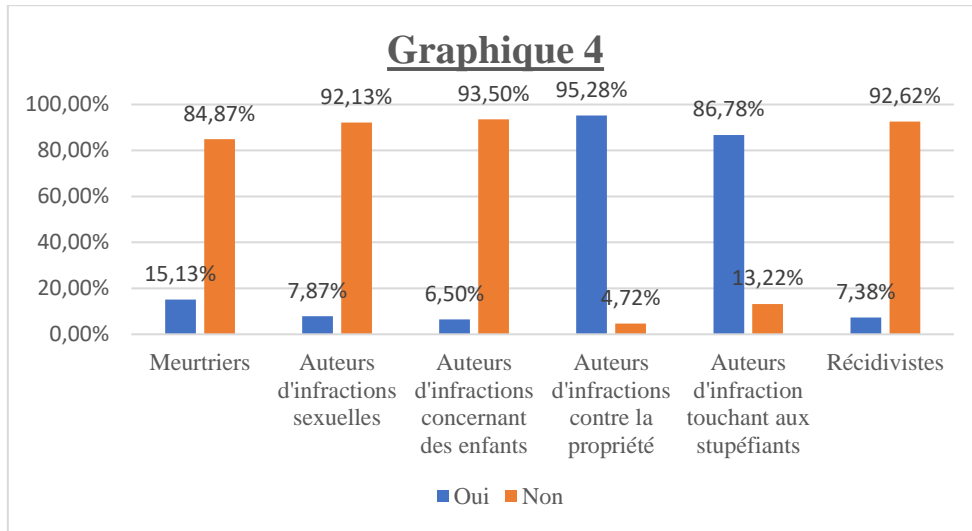
Graphique 2



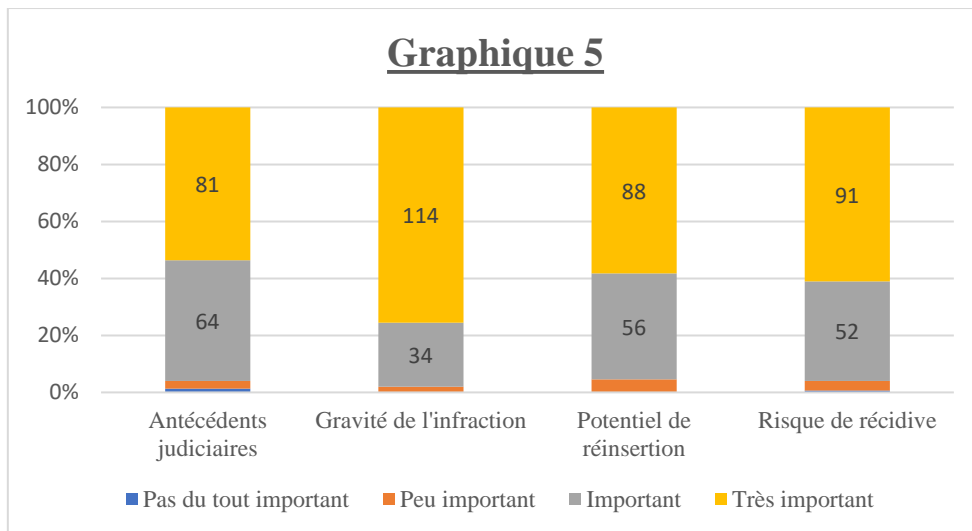
Graphique 3



Graphique 4



Graphique 5



Tables des matières

Remerciements	1
Abstract	2
Introduction	2
Introduction théorique	4
1. Historique.....	4
a) Première période.....	4
b) Deuxième période.....	4
c) Troisième période.....	5
2. Le régime actuel de libération conditionnelle.....	6
3. La libération conditionnelle et l'opinion publique.....	7
a) La littérature.....	7
b) L'histoire belge.....	7
c) Autres pays.....	8
Méthodologie	9
1. Type de recherche.....	9
2. Méthode d'échantillonnage.....	9
3. Le questionnaire.....	9
a) Présentation du questionnaire.....	10
b) Le prétest.....	10
c) Rapport de passation.....	11
4. Les hypothèses.....	11
Résultats	14
Discussion	17
1. Le principe.....	17
2. Les pratiques.....	17
3. Les arguments favorables et défavorables à la libération conditionnelle.....	18
4. La connaissance.....	19
5. Forces et limites.....	21
Conclusion	22
Bibliographie	23
Annexes	26
Annexe I : Articles de loi.....	26
Annexe II : Données sur la population wallonne au 1 ^{er} janvier 2018.....	28
Annexe III : Quotas croisés (sexe et âge)	29
Annexe IV : Le questionnaire.....	30

Annexe V : Résultats.....	41
Annexe VI : Graphiques.....	67